



European Journal of Turkish Studies

Social Sciences on Contemporary Turkey

8 | 2008

Surveiller, normaliser, réprimer

Surveiller, normaliser, réprimer

English version also available

Surveillance, normalisation, and repression

Gilles Dorronsoro, Olivier Grojean et Jeanne Hersant



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ejts/3112>

DOI : [10.4000/ejts.3112](https://doi.org/10.4000/ejts.3112)

ISSN : 1773-0546

Éditeur

EJTS

Référence électronique

Gilles Dorronsoro, Olivier Grojean et Jeanne Hersant, « Surveiller, normaliser, réprimer », *European Journal of Turkish Studies* [En ligne], 8 | 2008, mis en ligne le 31 décembre 2008, consulté le 16 février 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ejts/3112> ; DOI : [10.4000/ejts.3112](https://doi.org/10.4000/ejts.3112)

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2020.

© Some rights reserved / Creative Commons license

Surveiller, normaliser, réprimer

English version also available

Surveillance, normalisation, and repression

Gilles Dorronsoro, Olivier Grojean et Jeanne Hersant

NOTE DE L'ÉDITEUR

English translation also available (published 2014): <http://ejts.revues.org/4928>

- 1 En rupture avec les courants philosophiques postulant un individu a-historique, un des développements les plus fertiles de la pensée contemporaine a placé la *production* des individus au centre de ses questionnements. Ce dossier¹ a pour vocation de s'interroger sur les dimensions spécifiques de ce processus au sein des institutions qui surveillent, normalisent, répriment les individus, qu'ils soient engagés dans une institution ou au contraire objet du travail de celle-ci. À partir de techniques « qui relèvent de la surveillance, du diagnostic, de la transformation éventuelle des individus » (Foucault 2004 : 7), le travail institutionnel que nous analysons vise à enrayer ou prévenir les comportements déviants au sens de Howard Becker pour qui « la déviance *n'est pas* une qualité de l'acte commis par une personne, mais plutôt une conséquence de l'application, par les autres, de normes et de sanctions à un “*transgresseur*” » (Becker 1985 : 32 . souligné par l'auteur).
- 2 La diversité des institutions analysées (armée, police, organisation politique, consulat), par ailleurs toutes inscrites dans un « contexte turc »², s'avère ici heuristique en ce qu'elle permet de comparer différents niveaux de coercition et de tester des hypothèses plus générales sur les homologues et les transferts de pratiques entre institutions. Certaines sont régulières (police, armée, consulat), d'autres illégales (PKK) ; certaines sont ouvertes avec un faible pouvoir coercitif (consulat) d'autres totales (armée, PKK), c'est-à-dire coupées du monde extérieur et régulant « explicitement et minutieusement » les modalités de la vie recluse des individus y étant engagés. (Goffman 1968 : 41). Enfin, les études présentées ne sont pas des monographies : elles se concentrent sur un dispositif (la torture), sur la socialisation des agents d'une

institution (l'armée, la police et le PKK) ou sur le contrôle d'un public (un consul général, la police à nouveau).

- 3 Si les travaux de Foucault constituent à l'évidence une avancée majeure, nous avons évité d'accorder une place centrale aux discours par rapport aux autres pratiques, comme cela s'est parfois fait aux dépens de l'étude des dispositifs concrets qui visent la transformation des individus. Les discours ne constituent pas la dimension explicative à partir de laquelle on pourrait donner sens aux autres pratiques de l'institution. Une rhétorique similaire, telle celle de l'unicité du peuple turc dans et au-delà des frontières, peut par exemple donner lieu à des dispositifs très différents dans le cadre du service militaire en Turquie ou d'une représentation consulaire en Grèce. Inversement, des discours et des doctrines différents n'empêchent pas des rapprochements, *a priori* paradoxaux, dans les dispositifs disciplinaires (armée, PKK).
- 4 Ce parti pris d'attention aux dimensions non-discursives s'est heurté à la capacité des institutions à limiter l'observation et à créer une forme particulière d'opacité. Le lecteur apercevra sans doute dans nos différents textes les difficultés particulières de travailler sur un parti illégal comme le PKK, sur la police, les appelés au service militaire ou sur des dispositifs comme la torture. La simple autorisation de mener des entretiens au sein des institutions de sécurité est pour le moins problématique et l'observation directe est, sauf exception, impossible. Le travail d'enquête repose donc sur des sources indirectes, souvent sur une fréquentation prolongée de témoins et d'informateurs privilégiés. Cette pratique de la recherche n'est pas toujours celle proposée par les manuels de sociologie et les puristes de la méthodologie pourront critiquer des résultats qui ne reposent pas sur une série d'entretiens semi-directifs à partir d'un échantillon représentatif. Sans trop vouloir tordre le bâton dans l'autre sens, les biais de la méthode « standard » nous semblent pourtant pires sur bien des points que ceux induits par des formes d'échanges moins formels conduits pendant plusieurs années.
- 5 Par ailleurs, l'autobiographie, source essentielle pour rendre compte des modifications de l'individu passé par l'institution, est ici difficile à utiliser. Elle permet de rendre compte des ruptures biographiques, mais son maniement est particulièrement délicat pour au moins deux raisons. Processus permanent de construction de soi, l'autobiographie est aussi une technique de l'institution (surtout totale) pour assurer la conversion des individus. Ainsi, la réécriture biographique est parfois demandée par l'institution elle-même (par exemple au sein du PKK). De plus, les expériences traumatiques – telles le service militaire quand il conduit de jeunes appelés dans les *Kommando* en lutte contre le PKK ou le cas extrême de la torture – entraînent un travail de mise en sens particulièrement lourd, qui oblige l'individu à repenser sa trajectoire, c'est-à-dire à sélectionner et interpréter des faits biographiques saillants (Kaufmann 2004 : 154). De ce point de vue, les discours sont d'abord des analyseurs de ces processus de mise en sens et leur capacité à informer le chercheur sur le fonctionnement réel des dispositifs institutionnels est souvent limitée.

I. La notion d'institution

- 6 Qu'est-ce qu'une institution dans la perspective qui nous occupe ? Nos préoccupations recourent en partie celles de François Dubet dans ce qu'il nomme le « programme institutionnel » : « il existe un programme institutionnel quand des valeurs ou des

principes orientent directement une activité spécifique et professionnelle de socialisation conçue comme une vocation, et quand cette activité professionnelle a pour but de produire un individu socialisé et un sujet autonome » (Dubet 2002 : 24). Mais nous n'entendons pas ici restreindre l'analyse au « travail professionnel sur autrui » (Dubet 2002 : 25), et surtout ne concevons pas le travail institutionnel comme un type idéal linéaire et devant nécessairement déboucher sur la production d'un sujet au sens tourainien du terme (Touraine 1997).

- 7 Nous nous appuyerons en revanche sur la définition opératoire et programmatique proposée par Jacques Lagroye (2002 : 116-117) : l'institution sera ainsi considérée comme un « corps objectivé de règles, de rapports de pouvoir, de savoirs et de savoir-faire, inscrit de surcroît dans des lieux et des rites pour partie hérités du passé, donc tenu par des logiques sur lesquelles les individus ont d'autant moins de prise qu'elles sont l'objet d'un incessant travail de légitimation, mais sans que cette institution ait d'autre existence concrète que la multiplicité des pratiques auxquelles s'activent ceux qui, de leur propre mouvement, la font vivre »³. Cette définition pose néanmoins deux séries de questions, en partie liées.
- 8 Elle insiste d'une part essentiellement sur les *membres* ou les *représentants* des institutions et fait l'impasse sur les *usagers* ou les *populations-cibles* des institutions. Or, si « les institutions sont les produits des pratiques de leurs agents » (Lagroye 2002 : 115), elles sont également tributaires des interactions qu'elles nouent avec leur public ou leurs cibles, qui peuvent bien souvent être soumis aux mêmes processus de socialisation, de surveillance et de contrôle, même si l'intensité de ces processus varie évidemment en fonction du degré de fréquentation de l'institution. D'autre part, postuler que l'institution n'a pas d'existence concrète en-dehors des pratiques des individus qui la font vivre ne doit pas nous conduire à croire qu'elle est toujours indépendante d'un projet politique - inscrit ou non dans le « champ du pouvoir d'Etat » (Dezalay & Garth 1998) - visant à encadrer des membres, des usagers ou des publics-cibles de l'institution.
- 9 Notre réflexion s'est structurée autour de quelques problèmes : les institutions socialisent-elles nécessairement les individus à des rôles normalisés ? Par quels dispositifs peuvent-elles transformer les habitus des individus dont elles ont la charge ? Ces dispositifs sont-ils cohérents d'une institution à l'autre et renseignent-ils sur un projet politique plus large ?

II. Institutions, normalisation et rôles institutionnels

- 10 Les résultats des travaux présentés ici nous amènent tout d'abord à nuancer l'idée que les institutions développent un programme institutionnel toujours cohérent et surtout qu'elles visent nécessairement à normaliser les individus. Au contraire, nos enquêtes portant à la fois sur les agents et sur les populations cibles montrent d'une part que l'imposition de normes aux agents de l'institution est un processus complexe et réversible et, d'autre part, que les populations cibles prises en charge par les institutions peuvent être soumises à des processus de socialisation contradictoires, voire être l'objet d'une tentative de dérégulation de leurs comportements.
- 11 Ainsi, comme le montre Noémi Lévy, la constitution de la police moderne à la fin de l'Empire ottoman passe par l'imposition d'un nouveau rôle, celui du policier, qui

suppose notamment la mise à distance ou la neutralisation des identités ethniques et religieuses. De plus, le policier doit s'affranchir de la culture qu'il a en partage avec les caïds, culture de l'honneur de la hiérarchie, mais aussi culture de la violence et fréquentation des lieux malfamés. On assiste alors à une période relativement longue d'institutionnalisation de la police en tant que garante de l'ordre public. Benjamin Gourisse décrit quant à lui le processus inverse de désinstitutionnalisation de la police turque des années 1970. Dans un contexte de quasi-guerre civile, en l'absence d'une éthique professionnelle que l'institution ne parvient plus à promouvoir, les normes sont produites de façon extra-institutionnelles, essentiellement par les luttes entre acteurs politiques. Ce processus n'est validé par les agents que si par « ses conditions concrètes de fonctionnement, l'institution policière porte en elle les conditions d'une "déshabituatation" (Berger & Luckmann 2006 : 144) de ses participants ».

- 12 Par ailleurs, une configuration particulière étudiée par Jeanne Hersant permet d'aborder la question de la socialisation sous un autre angle, celui de la compétition réglée entre institutions dans le cas d'une co-gestion des populations 'turques' de Thrace par les autorités turques et grecques. Les individus se trouvent alors dans des systèmes de contrôle croisés potentiellement conflictuels qui produisent un champ de co-gouvernementalité. La production d'un habitus pluriel quand l'individu est « soumis à des principes de socialisation hétérogènes et parfois même contradictoires » (Lahire 1998 : 35) en est la conséquence⁴.
- 13 Enfin, Gilles Dorransoro, dans un texte sur une forme particulière de torture, remet en cause l'idée même que la normalisation des individus serait nécessairement le but recherché par l'institution. En effet, la torture produit un corps *indocile*, y compris à celui qui l'habite. De plus, loin de toucher uniquement les marginaux, elle est parfois pratiquée contre des individus engagés dans les actions collectives, disposant d'un capital social significatif en raison de leur investissement dans la mobilisation (ou de façon antérieure). Elle ne correspond pas au schéma classique de la normalisation des classes marginales qu'on trouve souvent dans la littérature sociologique, mais indique une stratégie de l'institution pour démobiliser les individus politiquement « dangereux ».

III. Dispositifs, socialisation et transformation des habitus

- 14 Les institutions que nous étudions sont le lieu d'une socialisation secondaire, ce qui pose la question de la transformation de l'habitus par « des systèmes de surveillance continue et hiérarchisée » (Foucault 2001 : 392). Si l'habitus est un système ouvert de dispositions transformables par l'expérience, comment l'institution, par un savoir pratique, peut-elle transformer les habitus ? L'intériorisation de « sous-mondes » institutionnels passe en fait ici par différents types de dispositifs de surveillance ou de coercition – « réseau de relations de haut et bas, mais aussi jusqu'à un certain point de bas en haut et latéralement » (Foucault 2001 : 208).
- 15 De quelles natures sont alors ces dispositifs ? Est-il possible d'évaluer leurs effets ? Fonctionnent-ils également parfois selon des modalités identiques ? Le quadrillage de l'espace par certaines institutions vient d'abord questionner leur capacité à imposer elles-mêmes l'ordre politique qu'elles défendent : contrairement à une vision courante

d'organisations aux frontières bien délimitées, les institutions visant la *surveillance* se caractérisent bien souvent par leur porosité. Mais d'autres institutions cherchent davantage à transformer les individus *via* des dispositifs *disciplinaires* et de *coercition*, qui s'appuient ici notamment sur les traumatismes pour transformer durablement les individus, ce qui pourrait laisser supposer que certaines « familles » de dispositifs peuvent être distinguées. Reste enfin la question de l'effectivité de ces dispositifs, qui laissent en effet toujours des marges de manœuvres aux individus, même dans les institutions totales (Goffman 1968).

- 16 Les deux contributions de Jeanne Hersant, de Noémi Lévy s'attachent d'abord à décrire le quadrillage géographique et social opéré à travers des dispositifs de surveillance. Qu'il s'agisse de la population urbaine d'Istanbul à la fin du XIX^e siècle ou de la « minorité musulmane » de Thrace occidentale après la crise de Chypre de 1974, les modes de contrôle décrits sont en effet spécifiques à un territoire donné et visent davantage la surveillance que la coercition⁵. Noémi Lévy montre ainsi que les dispositifs de contrôle sont liés à l'espace ou au contrôle des populations considérées comme dangereuses, comme les mendiants ou certains minoritaires. Le quadrillage urbain de la capitale ottomane repose, d'une part, sur les postes de police [*karakol*] et, d'autre part, sur le contrôle des lieux à risque comme les cafés. Par ce quadrillage, la police devient un « élément de familiarisation des populations [urbaines] avec la présence étatique ». De même, pour Jeanne Hersant, « la surveillance établie en Thrace occidentale [par les diplomates grecs et turcs] sur la population musulmane par les institutions étatiques grecques et turques est bien réelle mais ne repose plus sur un dispositif coercitif ».
- 17 Pour prendre le contre-pied d'une vision simple de l'institution comme nettement délimitée ou autonomisée face au reste de la société, nous avons travaillé sur des configurations originales qui incitent à penser le contrôle par les marges, avec des positions, des fonctions à la limite des attributions conventionnelles de ces institutions. A Istanbul à la fin du 19^{ème} siècle, la surveillance est aussi assurée par des gardiens de quartier [*bekçi*] ou les corporations pour le contrôle des marchés, qui ne sont pas des policiers. En Thrace occidentale, le quadrillage passe par la rémunération d'intermédiaires au sein de la population surveillée, mais aussi par des pratiques notabiliaires (pourvoi de ressources, visites de courtoisie) dont l'objectif est – aujourd'hui du moins – l'unification des représentations collectives plus que la transformation des individus.
- 18 Les institutions totales comme l'armée et le PKK décrites par Olivier Grojean et Sümül Kaya visent en revanche clairement à modifier les habits des individus engagés et leurs dispositifs sont en partie comparables : le contrôle par le haut est doublé d'un contrôle par les pairs, le contrôle de la temporalité par celui de l'agenda quotidien est un dispositif central. La « mise en conformité », les « techniques de mortification », la « dépossession du rôle de l'individu » par l'isolement, la mise en condition par les cérémonies d'admission, la contamination physique, la dépersonnalisation, la perte d'autonomie se retrouvent également dans les deux cas. En ce qui concerne le PKK, les dispositifs peuvent même être étendus à différentes branches de l'institution, malgré des contextes très différents – en Syrie et en Europe par exemple –, signe d'une capacité du parti à contrôler son environnement et surtout à s'en autonomiser.
- 19 La prise en charge totale au sein d'une institution permet l'application contrôlée d'un traumatisme, qui devient une technologie de transformation de l'individu. Dans les institutions totales, les épreuves font partie du rite de passage, les processus que décrit

Sümbül Kaya dans le cas des appelés sont un exemple de l'ambivalence des individus par rapport à ces moments de rupture. Dans le cas de la torture analysé par Gilles Dorransoro, le contrôle de l'individu pour une période courte vise néanmoins une transformation profonde, mais sans qu'il y ait apprentissage d'un nouveau rôle. Ce cas attire notre attention sur des formes de rationalité institutionnelle particulières : d'une part, la prise en charge des individus et donc les coûts sont limités ; d'autre part, le contrôle des mobilisations s'effectue en amont et de façon relativement discrète.

- 20 Mais qu'en est-il des effets de ces dispositifs ? C'est la recherche des différences produites entre les individus qui permet de comprendre l'interaction entre individus et institutions (Camilleri 1997). Des travaux d'historiens (Loriga 1991) ont en effet mis en évidence l'existence de « creux institutionnels », mais aussi montré que la capacité à utiliser ces moments d'autonomie dépend souvent des dispositions et des ressources (culturelles, financières, symboliques) initiales des individus. Ainsi, les discours des individus torturés font apparaître un sens donné à l'épreuve différent selon le capital politique des individus. De même, l'adhésion aux valeurs de l'institution totale (armée, PKK) semble également bien dépendre en partie des ressources initiales. Enfin, dans le cas de la police, Benjamin Gourisse montre que les identités ethniques ou la politisation préalable à la prise de rôle influent très largement sur les trajectoires au sein de l'organisation. Mais si l'hypothèse « dispositionnelle » est séduisante, elle ne doit pas faire oublier que l'acceptation de la discipline, la soumission ou l'attachement à une institution sont des processus évolutifs (et donc réversibles) qui dépendent souvent de logiques de situation et de phénomènes contingents. Une rupture de temporalité dans les activités réglées de l'institution peut par exemple conduire à une remise en question des rôles institués, voire à une prise de distance quand la disjonction entre les attentes de l'institution et celles de l'individu deviennent trop importantes, comme le montre Olivier Grojean à propos de certaines trajectoires militantes au sein du PKK.

IV. Les dimensions transversales

- 21 La production de citoyens-soldats dans l'espace national turc ou d'un Homme nouveau au sein du PKK, la pratique de la torture au nom de la protection de l'Etat, le rôle du policier ou du consul sont également liés à « un ensemble de croyances partagées, inscrites dans des institutions, engagées dans des actions et par là ancrées dans le réel » (Boltanski & Chiappello 1999 : 35). La nature politique de ces institutions suscite plusieurs questions : les projets et les dispositifs sont-ils particuliers à une institution ? Des modèles de dispositifs circulent-ils entre institutions étatiques ou non ? Un même univers de sens donne-t-il une homogénéité à ces institutions ?
- 22 La première dimension transversale qui ressort de nos enquêtes est la présence, à certains moments, d'un univers idéologique commun au réseau d'institutions qui constituent l'Etat. Celui-ci assure la cohésion de principe des organisations et facilite le passage des individus de l'une à l'autre, et ceci indépendamment des dispositifs spécifiques à chaque institution. Ainsi, le « consensus obligatoire », l'« ensemble de jugements, de comportements publics exigés du citoyen » en Turquie (Copeaux 2000 : 89) informe les normes conformes à l'idéologie kémaliste. Par le biais de la discipline, l'institution militaire renforce l'ancrage et la structuration de l'habitus national dans la personnalité des appelés. Pour reprendre les termes d'Elias, « les caractéristiques de

l'identité collective nationale – ce que nous appelons le “caractère national” – sont très solidement ancrée dans la structure de la personnalité de l'individu » (Elias 1983 : 273).

- 23 Loin d'être automatique, les institutions d'Etat se mettent en conformité les unes par rapport aux autres de façon continue et sans succès définitif. Ces analyses doivent donc nous conduire à souligner *a contrario* l'importance des phénomènes de dissonance entre les institutions. Les phases de dé-institutionnalisation sont souvent sectorielles (la police, mais pas l'armée par exemple), ce qui constitue une des explications des dynamiques politiques à l'œuvre dans les années 1970. Une des clés de l'aspect contradictoire des socialisations individuelles est par ailleurs le passage par différentes institutions dont les messages sont potentiellement contradictoires (université, armée par exemple). De plus, cet univers de références se retrouve au-delà des institutions étatiques, ce qui rejoint les conclusions d'un précédent travail sur les mobilisations (Dorronsoro 2005). Hamit Bozarslan (2001) a également montré de façon convaincante comment le nationalisme kurde, au moins à certaines périodes, reprend les traits essentiels du nationalisme turc.
- 24 Le second point que nous retiendrons est la circulation des dispositifs entre institutions de même type. Cette circulation se fait en dehors des spécificités culturelles, sur la base d'homologies de structure des organisations. Ainsi, Noémi Lévy souligne que le processus de réorganisation des forces de l'ordre à la fin de l'Empire ottoman est à bien des égards similaire aux évolutions connues par les autres puissances de l'époque, telle l'Angleterre. La reprise des techniques étatiques par des institutions comme les partis politiques montre que la circulation des techniques institutionnelles n'est pas limitée au réseau des institutions étatiques mais repose sur des homologies de structures plus larges. Les institutions totales fonctionnent à partir de techniques largement similaires (armées ou partis illégaux léninistes dans leur organisation) et leurs pratiques peuvent être à proprement parler construites « en miroir » (Grojean 2005). Enfin, la torture est une technique aussi largement internationalisée que l'est sa dénonciation.
- 25 Ces deux dimensions – construction d'un univers de référence trans-institutions et transferts de technologies institutionnelles – sont fondamentalement hétérogènes. Cette constatation permet tout à la fois d'insister sur la dissociation – au moins à l'échelle de plusieurs institutions – entre discours et pratiques (ou entre idéologies et dispositifs), et de souligner le travail constant d'homogénéisation fourni par les institutions dans la construction d'un univers de sens qui facilitera le passage des individus d'une institution à l'autre.

BIBLIOGRAPHIE

Amiriaux, Valérie (2001) *Acteurs de l'islam entre Allemagne et Turquie : parcours militants et expériences religieuses*, Paris, L'Harmattan.

Becker, Howard (1985) *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, [1963].

- Berger, Peter ; Luckmann, Thomas (2006) *La construction sociale de la réalité*, Paris, Masson/Armand Colin, [1966].
- Boltanski, Luc ; Chiapello, Eve (1999) *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- Bourdieu, Pierre (1980) *Le sens pratique*, Paris, Minuit.
- Bourdieu, Pierre (1982) « Les rites d'institution », in *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, pp. 121-134.
- Bozarslan, Hamit (2001) « Quelques remarques sur le discours historiographique kurde en Turquie : 1919-1980 », *Asien Afrika Lateinamerika*, vol. 49, pp. 47-71.
- Camilleri, Carmel (dir.) (1997) *Stratégies identitaires*, Paris, PUF.
- Copeaux, Etienne (2000) « Le consensus obligatoire », in Rigoni, Isabelle (dir.) *Turquie : les mille visages*, Paris, Syllepse, pp. 89-104.
- Dezalay, Yves ; Garth, Bryant G. (1998) « Droits de l'Homme et philanthropie hégémonique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 121-122, pp. 23-41.
- Dorronsoro, Gilles (dir.) (2005) *La Turquie conteste. Mobilisations sociales et régime sécuritaire*, Paris, CNRS Editions.
- Dubar, Claude (2000) *La socialisation. Construction des identités individuelles et collectives*, Paris, Armand Colin.
- Dubar, Claude ; Tripiet Pierre (2005) *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin.
- Dubet, François (2002) *Le déclin de l'institution*, Paris, Seuil.
- Elias (1983) *Qu'est-ce que la sociologie ?* Paris, Agora, Pockett.
- Fliche, Benoit (2007) *Odyssées turques. Les migrations d'un village anatolien*, Paris, CNRS Editions.
- Foucault, Michel (1969) *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- Foucault, Michel (1975) *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.
- Foucault, Michel (1997) *Il faut défendre la société, Cours au Collège de France, 1976*, Paris, Seuil/Gallimard.
- Foucault, Michel (2001) *Dits et écrits II, 1976-88*, Paris, Gallimard.
- Foucault, Michel (2004) *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France, 1977-78*, Paris, Seuil/Gallimard.
- Goffman Erving (1968) *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Minuit [1961].
- Grojean, Olivier (2008) « La cause kurde, de la Turquie vers l'Europe. Contribution à une sociologie de la transnationalisation des mobilisations », Paris, thèse de doctorat de l'EHESS.
- Grojean, Olivier (2005) « Les répertoires du conflit kurde », in Dorronsoro, Gilles (dir.) (2005) *La Turquie conteste. Mobilisations sociales et régime sécuritaire*, Paris, CNRS Editions, pp. 167-182.
- Hersant, Jeanne (2007) « Mobilisations politiques, co-gouvernementalité et construction ethnique. Sociologie du nationalisme turc à travers le cas des Turcs de Thrace occidentale (Grèce, Allemagne, Turquie) », Paris, thèse de doctorat de l'EHESS.
- Kaufmann, Jean-Claude (2004) *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris, Armand Colin.

- Labbé, Morgane (2000) *La population à l'échelle des frontières. Pour une démographie politique de l'Europe*, Paris, Editions de l'EHESS.
- Lagroye, Jacques (2002) « L'institution en pratiques », *Revue Suisse de Science Politique*, 8 (3/4), pp. 114-128.
- Lagroye, Jacques (2006) *La vérité dans l'Eglise catholique : contestations et restauration d'un régime d'autorité*, Paris, Belin.
- Lagroye, Jacques ; François, Bastien ; Sawicki, Frédéric (2002) *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po et Dalloz.
- Lahire, Bernard (1998) *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan.
- Loriga, Sabine (1991) *Soldats. Un laboratoire disciplinaire : l'armée piémontaise au XVIII^e siècle*, Paris, Mentha.
- Meeker, Michael (2002) *A Nation of Empire. The Ottoman Legacy of Turkish Modernity*, Berkeley, University of California Press.
- Rigoni, Isabelle (2001) *Mobilisations et enjeux des migrations de Turquie en Europe de l'Ouest*, Paris, L'Harmattan.
- Touraine, Alain (1997) *Pourrons-nous vivre ensemble ? Egaux et Différents*, Paris, Fayard.

NOTES

1. Ce dossier a pour origine un séminaire de recherche sur la Turquie contemporaine animé conjointement par Gilles Dorronsoro, Olivier Grojean et Jeanne Hersant à l'Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne de 2004 à 2006. Nous remercions Benoit Fliche et Noémi Lévy pour leur lecture d'une première version du texte.
2. Si nous parlons de contexte turc, c'est qu'il n'est pas seulement question ici de la Turquie contemporaine ni dans ses frontières, ni dans sa forme politique. L'absence de connotation temporelle et géographique permet la prise en compte de l'Empire ottoman et de la Turquie républicaine, en incluant les territoires annexes à l'espace national turc. Ainsi, les Balkans jouent-ils un rôle de premier plan – et pas seulement symbolique – dans la définition du nationalisme turc (Hersant 2007). Parmi ces territoires, outre la Thrace occidentale, considérée comme zone d'influence de la Turquie, figurent la Syrie, le Liban, et l'Irak, où certaines organisations politiques sont en lutte contre l'Etat turc. Enfin, cette définition permet d'inclure l'Allemagne, où, en raison d'une forte immigration, ont été transposés et parfois recomposés les clivages sociaux et luttes politiques de la Turquie contemporaine (Amiriaux 2001, Rigoni 2001, Grojean 2008).
3. Il définit ailleurs l'institution comme un « ensemble de pratiques, de tâches particulières, de rites et de règles de conduites entre des personnes », mais aussi « l'ensemble des croyances, ou des représentations, qui concernent ces pratiques, qui définissent leur signification et qui tendent à justifier leur existence » (Lagroye, François & Sawicki 2002 : 227,140).
4. Pour une présentation synthétique des débats théoriques sur l'habitus, voir Fliche (2007).
5. Le PKK a également tenté de surveiller et de contrôler les populations kurdes dans les régions de Turquie qu'il contrôlait et en Europe (Grojean 2008 : 535-545).

AUTEURS

GILLES DORRONSORO

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
gilles.dorronsororo@univ-paris1.fr

OLIVIER GROJEAN

Université Paul Cézanne Aix-Marseille 3
olivier.grojean@univ-cezanne.fr

JEANNE HERSANT

Albert-Ludwigs University, Fribourg
jeanne.hm@gmail.com
<http://jeannehersant.hautetfort.com>